

Ce qu'il faut savoir avant de voter

11 conseillers sont à élire.

- ⇒ Les candidats peuvent se présenter individuellement ou sur une liste qui n'est pas obligatoirement de 11.
- ⇒ Quand vous allez voter, vous avez la possibilité d'ajouter manuellement un nom qui ne figure pas sur le bulletin. Pour être valable, il faut que cette personne soit inscrite sur les listes électorales de Moyenvic.

Mon vote est-il valide ou nul ?

Sont déclarés nuls les votes suivants :

- ⇒ si j'écris n'importe quoi sur le ou les bulletin(s)
- ⇒ si je signe sur le ou les bulletin(s)
- ⇒ si je dessine sur le ou les bulletin(s)
- ⇒ si je colorie sur le ou les bulletin(s)
- ⇒ si je mets plusieurs bulletins différents dont le total des candidats est supérieur à 11.
- ⇒ si je ne mets rien dans l'enveloppe
- ⇒ si il y a une marque, une déchirure

Sont déclarés valides les votes suivants :

- dans mon enveloppe où j'ai glissé plusieurs listes,
- ⇒ il y a 11 noms maximum non barrés
 - ⇒ il n'y qu'un bulletin
 - ⇒ il y a le même bulletin plusieurs fois. Chaque candidat ne recevra bien sûr qu'une voix !

Plus de renseignements sur

<http://moyenvicautrement.blog4ever.com>

Réalisé par la liste Moyenvic Autrement

Édité par New Session février 2008



Les 9 et 16 mars prochains, vous allez choisir 11 conseillers municipaux. Ces derniers éliront à leur tour le Maire. Ces 11 moyenvicois seront élus pour 6 ans. Le choix est donc important, tant par la durée du mandat que par les choix politiques et stratégiques pour le développement du village.

C'est pourquoi nous avons constitué, dans la transparence, une équipe qui mêle des conseillers sortant et de nouveaux candidats. Nous avons voulu cette liste mixte, variée professionnellement et rajeunie tout en conservant un "noyau" expérimenté. Chacun des membres s'engage à donner de son temps personnel, s'engage à s'investir au mieux de ses compétences à votre service.

MOYENVIC AUTREMENT

Cette liste reste ouverte à celles et à ceux qui partagent notre état d'esprit.

Nous avons la volonté d'être proche de vous, à l'écoute et de tenir compte des réalités en utilisant au mieux les moyens humains et financiers dont dispose la Commune.

Nous vous présentons ces femmes et ces hommes qui croient que Moyenvic peut être une commune plus agréable à vivre, plus conviviale, plus rayonnante.

| | |
|--|--|
| DEJOIE Roland , 60 ans, directeur régional adjoint <i>Conseiller sortant</i> |  |
| KRAHENBUHL Gilles , 48 ans, éducateur scolaire <i>Conseiller sortant</i> |  |
| RONDEAU Bruno , 42 ans, Instituteur <i>Conseiller sortant</i> |  |
| JONNIAUX ép. LOURENCO Coralie, 27 ans, secrétaire de direction adjointe |  |

| | |
|---|---|
| NAVARRO ép. LACROIX Joëlle, 38 ans, monitrice-éducatrice |  |
| RICHARD Raphaël , 33 ans, chauffeur routier |  |
| THIRION Marie-Ange , 44 ans, ouvrière |  |
| VERDELET Franck , 41 ans, archéologue |  |

Les grandes lignes du programme

Convivialité

Représentant l'ensemble des habitants, la municipalité se doit d'être à l'écoute de ses concitoyens :

- ⇒ Accueillir chaleureusement les nouveaux arrivants (bulletin d'accueil).
- ⇒ Rencontre annuelle avec l'ensemble de la population (à l'occasion des vœux, par exemple).
- ⇒ Agir en véritable partenaire de toutes les associations du village.
- ⇒ Repenser la signalétique du village
- ⇒ Faciliter l'accès à la Mairie pour les personnes âgées et les handicapés.

Sécurité

Les déplacements des piétons à certains endroits du village sont particulièrement périlleux. La circulation automobile accentue cette dangerosité :

- ⇒ Aménager des zones sécurisées que chacun pourra emprunter pour se rendre du centre du village au lotissement ou au terrain de sport.
- ⇒ Repenser l'éclairage dans sa globalité.
- ⇒ Relancer auprès des collectivités territoriales le projet de déviation qui s'enlise.

Communication

- ⇒ Création d'un site Internet officiel de la commune.
- ⇒ Poursuivre et enrichir la publication de l'Echo de Moyenvic.

Le lotissement

- ⇒ Entamer la cinquième tranche du lotissement.

Environnement

- ⇒ Création d'un parking poids lourds.
- ⇒ Réalisation d'un espace loisirs : jeux pour enfants, bancs, terrain de pétanque.
- ⇒ Programme de réfection des trottoirs du village jumelé avec la planification de la rénovation du réseau assainissement.
- ⇒ Repenser le fleurissement de la commune et son entretien.